



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**PREFET DU MORBIHAN**

# **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Une enquête publique en vue d'exploiter un élevage porcin devant comporter, après restructuration, un effectif de 160 porcs reproducteurs, 986 porcs charcutiers et 840 porcs en post sevrage soit 1634 animaux équivalents, situé aux adresses suivantes : «Botqué» 56460 SAINT-GUYOMARD, «La Ville Guého» 56460 SERENT, «Beausoleil» 56460 LE COURS, sera ouverte du 04 novembre 2013 au 05 décembre 2013 matin inclus en mairies de SAINT-GUYOMARD (siège d'enquête), SERENT et LE COURS. Toute personne pourra venir consulter le dossier comportant une étude d'impact pendant les horaires d'ouverture au public et consigner ses observations sur un registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit à la mairie de SAINT-GUYOMARD (siège d'enquête) au nom du commissaire-enquêteur.

Aucune observation n'a été émise par l'autorité environnementale (information consultable sur les sites Internet de la DREAL Bretagne et des services de l'Etat dans le Morbihan).

Ce projet est présenté par la SCEA BOTVILLE-PORC (représentée par Monsieur Jean-Marc ALLAIN, gérant). Il est soumis à la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et fait l'objet d'une procédure susceptible d'aboutir à une autorisation préfectorale assortie de prescriptions ou à un refus. Toute information sur le projet peut être obtenue auprès de l'exploitant ou du bureau d'étude AVELTIS (56000 VANNES).

Sont désignés par M. le président du tribunal administratif, Mme Nicole JOUEN (attachée de la fonction publique territoriale en retraite) et Mme Joanna LECLERCQ (chargée de mission en urbanisme) respectivement commissaires-enquêteurs titulaire et suppléant. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairies de SAINT-GUYOMARD, SERENT et LE COURS.

## **SAINT-GUYOMARD**

- lundi 04 novembre 2013 de 13h30 à 16h30
- jeudi 05 décembre 2013 de 09h00 à 12h00

## **SERENT**

- samedi 23 novembre 2013 de 09h00 à 12h00
- vendredi 29 novembre 2013 de 09h00 à 12h00

## **LE COURS**

- jeudi 14 novembre 2013 de 14h00 à 17h00

A l'issue de l'enquête publique, toute personne pourra prendre connaissance à la direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan et en mairies de SAINT-GUYOMARD, SERENT et LE COURS du rapport et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site Internet des services de l'Etat dans le Morbihan ([www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)).